



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Monsieur Christian DULAC, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

Présents : M. DULAC – Mme LABORIER – M. BERNARD-GRANGER – Mme CHAUVETET – M. TRUFFET – Mme BOICHET-PASSICOS – M. CLÉVY – Mme CROENNE – M. VIOLLET – Mme CHARVIER – M. COLLOMB – Mme STABLEAUX-VILLERET – M. DEPLANTE – Mme GROS – Mrs PERRUISSET – ABRY – PEIGNON – MENELOT – Mmes MARTINA – PINSON – M. PRICAZ – Mme OLIVER – M. GERBIER – Mmes TERRIER – GALMICHE – AUGUSTIN – DESBIOLLES – M. PETIT – Mme BONANSEA – Mrs MONTEIRO-BRAZ – TURK-SAVIGNY – Mme CHAL.

Absent excusé : M. TAMRI qui a donné pouvoir à M. TRUFFET.

Madame STABLEAUX-VILLERET a été désignée Secrétaire de séance.

↳ Délibération n° 2024-02-12

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget principal de la Ville – Affectation des résultats 2023

Rapporteur : Mme Edwige LABORIER, Adjointe au Maire

Il convient par la présente délibération de procéder à l'affectation des résultats tels qu'ils ont été déterminés au compte administratif 2023 du budget principal de la Ville, approuvé par délibération n° 2024-02-06 de ce 28 mars 2024.

Le compte administratif 2024 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 826 419,42 €	23 235 266,68 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 731 246,89 €	24 958 417,96 €
RESULTAT	2 904 827,47 €	1 723 151,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	RAR
RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 198 609,82 €	8 822 159,56 €	1 572 071,72 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 255 956,91 €	7 149 893,30 €	1 398 029,10 €
RESULTAT	1 942 652,91€	1 672 266,26 €	174 042,62 €
REPRISE RESULTAT BUDGET ANNEXE HOPITAL SUITE CLOTURE		- 6 456,55 €	
RESULTAT FINAL	1 942 652,91€	1 665 809,71 €	174 042,62 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 29 voix pour, 4 contre,

CONFIRME les résultats 2023 tels qu'ils figurent dans les tableaux ci-dessus.

APPROUVE l'affectation des résultats 2023 comme suit :

Section de fonctionnement :

- Affectation :
 - o En recettes de fonctionnement (report 001) : 0,00 €
 - o En recettes d'investissement (1068) : 1 723 151,28 €

Section d'investissement :

- Affectation :
 - o RAR dépenses : 1 398 029,10 €
 - o RAR recettes : 1 572 071,72 €
 - o En recettes d'investissement (report 001) : 1 672 266,26 €, auxquels il convient d'agréger la reprise du résultat du budget annexe de l'ancien hôpital de - 6 456,55 €, ce qui porte la somme à inscrire au chap 001 en recettes d'investissement à + 1 665 809,71 €.

La commission « Ressources » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 11 mars 2024.

La Secrétaire de séance,

Marie STABLEAUX-VILLERET

Le Maire,

Christian DULAC

